

ARS HAUTS-DE-FRANCE

DENOMINATION DU POSTE

CHARGE(E) DE MISSION TERRITORIALE PERSONNES HANDICAPEES

- poste situé à LAON –

**DIRECTION DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE
POLE DE PROXIMITE TERRITORIAL DE L'AINSE**

CONTEXTE DU POSTE

Descriptif du champ d'intervention de la direction :

La Direction de l'Offre Médico-Sociale est chargée de réguler, d'orienter et d'organiser l'offre des établissements et services médico-sociaux de manière à répondre aux besoins, accompagner les parcours de santé et de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Elle doit ainsi, en cohérence avec le projet régional de santé, veiller à favoriser l'accès à la prévention et au diagnostic, l'accès aux soins, l'accompagnement à la socialisation et à la scolarisation, l'accompagnement à l'emploi et à la vie sociale, l'accompagnement à la perte d'autonomie, l'accompagnement des situations complexes et accompagner les opérateurs.

Elle doit également garantir l'efficacité du système de santé. Elle alloue les ressources relevant de sa compétence, dans un objectif de performance de la dépense et contrôle les établissements et services.

Elle pilote la programmation pluriannuelle de l'offre et mobilise les procédures d'appel à projets et de contractualisation dans un objectif de qualité des réponses, d'adaptation de l'offre et de répartition territoriale équilibrée.

Elle définit, structure et accompagne les projets territoriaux avec les partenaires institutionnels et les acteurs de la région.

Elle assure l'organisation et l'animation de la commission de coordination des politiques publiques de santé dans le domaine des prises en charge et des accompagnements médico-sociaux et contribue à l'animation de la commission spécialisée médico-sociale (démocratie sanitaire).

En application de la loi de modernisation du système de santé, de la loi d'adaptation de la société au vieillissement, la Direction doit accompagner la mise en œuvre des réformes de la tarification et la généralisation des CPOM.

■ Composition de la direction :

La Direction de l'offre médico-sociale est composée de sous-directions et de 5 pôles de proximité territoriaux :

- sous-direction « planification programmation et autorisations » (SDPPA)
- sous-direction « affaires financières » (SDAF)
- Cinq pôles de proximité territoriaux, un par département.

■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

Le pôle de proximité est le représentant de la Direction de l'offre médico-sociale dans son territoire. Son action s'articule en complémentarité de celle des autres services de la DOMS.

Le (la) titulaire du poste est rattaché(e) hiérarchiquement au Responsable du Pôle de proximité territorial.

Le chargé de mission territorial assure l'encadrement fonctionnel de 2 gestionnaires territoriaux et assure l'intérim du Responsable de Pôle de proximité territorial en cas d'absence ;

MISSIONS PRINCIPALES

A ce titre, le chargé de mission territoriale exerce les missions suivantes :

1- Contribuer au management du secteur d'activité, à la mise en œuvre des réformes et des changements métiers en cours :

- être force de proposition ;
- contribuer à l'amélioration des méthodes de travail et des processus ;
- en relai du Responsable de Pôle de proximité, contribuer à une communication de qualité, en interne au service et à la DOMS comme en externe avec les partenaires.
- participer aux temps de travail techniques réguliers avec les représentants locaux des partenaires institutionnels (Conseil départemental, Education Nationale notamment),
- participer aux échanges transversaux : réunions de la Directrice de la délégation territoriale, Conseil territorial de santé, contrats locaux de santé, contrats de ville, conseils territoriaux de santé mentale... ;

2-Contribuer à la mise en œuvre du Plan Régional de Santé à travers les processus métiers suivants :

2-1- Planification :

- participer à la mise en œuvre des plans nationaux (notamment le plan 50 000 solutions), du Plan Régional de santé (PRS) ;

2-2) Programmation / autorisation :

- être l'interlocuteur des opérateurs médico-sociaux sur les questions de programmation et d'autorisation:
- instruire les demandes d'autorisation
- assurer le suivi des projets de créations, extension, transformation ; effectuer les visites de conformité
- analyser des évaluations internes et externes des ESMS ;

2-3) Animation territoriale :

- animer les travaux territoriaux contribuant à la mise en œuvre du PRS et à l'amélioration des parcours (ex : inclusion scolaire, insertion professionnelle, .)
- être l'interlocuteur des opérateurs médico-sociaux sur les questions d'évolution de l'offre

2-4) Contractualisation :

- piloter et/ou contribuer à la négociation des CPOM et assurer le suivi des CPOM signés ;

2-5) Allocation de ressources et performance :

- contribuer au processus d'allocation de ressources aux ESMS PH;
- assurer une fonction de veille des ESMS en situation de fragilité budgétaire et financière
- suivre en lien avec la SDAF les plans de retour à l'équilibre, les dossiers de frais de siège, les plans pluriannuels d'investissements, les demandes d'aides à l'investissement.

3- Contribuer à la mise en œuvre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous » (RAPT) par le traitement et le suivi des situations individuelles critiques et complexes :

- Contribuer au traitement et au suivi des situations individuelles dont la DOMS est saisie, en lien avec le Responsable du Pôle de proximité territorial, et la Référente régionale RAPT ;
- Représenter l'ARS en groupe opérationnel de synthèse (GOS) de niveau 2 ou aux autres instances.

4- Contribution au Programme Régional d'Inspection Contrôle (PRIC) et aux traitements des signalements

- instruire les réclamations et signalements relatifs aux ESMS PH;

5- Contribuer à la représentation extérieure de l'ARS :

Représenter l'ARS en réunion ou lors de manifestations ou événements.

Représenter l'ARS en CDAPH le jeudi tous les 15 jours.

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Partenaires internes :

- Au sein de la DOMS avec les autres pôles de proximité et les sous directions ;

- Au sein de l'ARS, avec les autres directions métiers (DST, DOS, DPPS, D3SE), la direction de la délégation territoriale.

Partenaires externes :

- Gestionnaires et opérateurs médico-sociaux du département de l'Aisne
- Conseil départemental, Inspection académique, Maison Départementale des Personnes Handicapées ;
- DGCS - CNSA – ANAP -

Spécificités liées au poste :

- déplacements fréquents (voiture administrative du service)
- Permis B requis,
- existence de périodes d'activités intenses nécessitant des disponibilités,
- participation au besoin au dispositif d'astreintes administratives.
- Possibilité de télétravail, restaurant administratif sur place

Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI

RATTACHEMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Réf. RIME :	FPESCS06 – Inspecteur de santé	FPECTL01- Responsable de l'activité de contrôle
Réf E-T :	Administrateur / Administratrice de santé (TSAN000013)	Chargé / Chargée d'inspection et/ou de contrôle (TREG000003)
Réf. UCANSS :		0201 – Contrôleur des opérateurs sociaux
Réf. Métier ARS HDF :	CHARGE DE MISSION TERRITORIAL	

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE

FONCTION PUBLIQUE	CC OSS	Contrat de Droit Public**
Catégorie A IASS/Attaché Groupe III*	A partir du niveau 5C***	Niv.3**
* Classification RIFSEEP	*** ICARS	** en référence au cadre de gestion

COMPETENCES REQUISES / PROFIL RECHERCHE

Profil recherché :

Connaissance du champ médico-social.
Expérience de conduite de projet.
Connaissance comptable

Compétences requises pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	3
PROCESSUS METIER	3
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	3
FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES	3
COMPTABILITE PUBLIQUE/PRIVEE	2
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	2
SAVOIR-FAIRE :	
REDACTIONNEL	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	4
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3

PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
INSPECTION	3
EVALUATION / VISITES DE CONFORMITE	3
NEGOCIATION	4
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECUL / ANALYSE	3
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
SUIVI DE BUDGET / D'ENVELOPPE	3
CONTRÔLE DE GESTION / ANALYSE BUDGETAIRE	3
ANALYSE FINANCIERE	3
BUREAUTIQUE (WORD, EXCEL, POWERPOINT, OUTOOK)	3
LOGICIELS METIERS	3
MANAGEMENT FONCTIONNEL	3
SAVOIR-ETRE :	
REACTIVITE / ADAPTABILITE	4
ESPRIT D'INITIATIVE / FORCE DE PROPOSITION	4
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
OBJECTIVITE / SENS CRITIQUE	2
ECOUTE / SENS DU CONTACT	2
REPRESENTATIVITE ARS	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	2

*Niveaux : 2 = pratique ; 3 = maîtrise ; 4 = expert

Dépôt de candidature :	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
Information sur le poste :	olivier.renaux@ars.sante.fr
Date limite de candidature :	13/12/2025